

Maison de l'Habitat

La Maison de l'Habitat propose des informations sur:

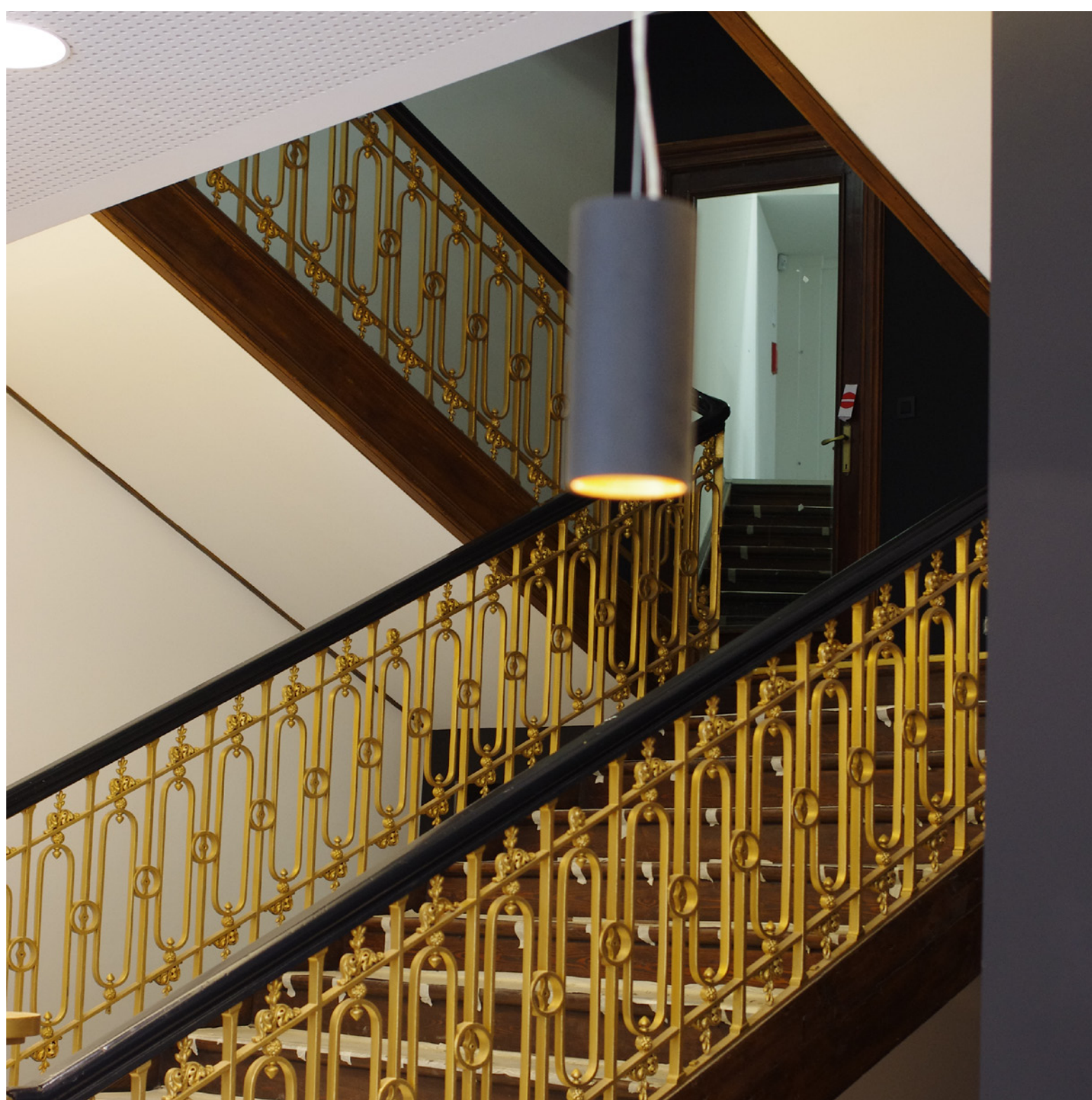
- Les primes pour rénover, construire ou acquérir un logement.
- Les primes régionales et communales visant à améliorer les performances énergétiques des logements
- Les guichets de l'énergie de la Région wallonne
- Les déductions fiscales (fédérales) pour les travaux liés à l'économie d'énergie.
- Les personnes en situation de précarité pourront y trouver différents services d'aides et d'orientation tels que l'Agence immobilière sociale « Liège logement », une permanence juridique (information sur les droits et devoirs des locataires et propriétaires, sur les contrats de baux en cours, ...), un guichet unique des logements sociaux, etc.

Un des autres objectifs de cette structure innovante est de contribuer directement à la réduction de l'empreinte écologique de la Ville en incitant les citoyens à améliorer l'efficacité énergétique de leurs immeubles.

Parallèlement à la création de la Maison de l'Habitat, le présent projet consiste à réhabiliter 5 logements inoccupés et les équiper aux normes actuelles.

La surface totale des logements est de 413 m² et la disposition s'établit comme suit :

- 2^e étage : appartement 1 (121 m²), 1 chambre
- 3^e étage : appartement 2 (71 m²), 1 chambre; appartement 3 (78 m²), 2 chambres
- 4^e étage : appartement 4 (69 m²), 2 chambres; appartement 5 (74 m²), 2 chambres



Liège

